

Le Bris De Kérouack

Association des familles Kirouac

2,00 \$

mars 1990

numéro 19

Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kérouack



ADELICIE KIROUAC, Mère Marie-des-Anges, jour de sa profession religieuse, en 1904, au milieu de sa famille.

LE MOT DU PRESIDENT

C'est maintenant officiel: notre 9^e rencontre familiale aura lieu les 28 et 29 juillet à Kamouraska, l'endroit où fut inhumé notre Ancêtre, après y avoir vécu quelque temps. Cette rencontre, comme vous le savez sans doute, marquera le 10^e anniversaire de nos retrouvailles de 1980 à l'Islet-sur-Mer. Le programme provisoire vous sera présenté dans le prochain bulletin de juin. D'ici là, il faut se réserver cette fin de semaine.

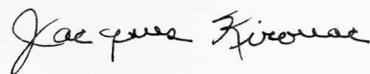
La présente parution de notre bulletin traite abondamment d'un membre de notre famille qui fut la 1^{ère} bachelière-es-arts de l'Université Laval en 1923. Cela était tellement nouveau que le parchemin qu'elle a reçu (et qui fut détruit lors du feu du Couvent de Jésus-Marie de Sillery en 1983) porte la mention de BACHELIER. Il s'agit de la religieuse Adelcie, soeur du Fr. Marie-Victorin (Conrad Kirouac) qui, elle aussi, fit sa marque dans le monde de l'éducation.

Au centre de la revue, contrairement à l'habitude, nous reproduisons le programme-souvenir des Fêtes de 1989 au Manitoba. Nous voulons ainsi rendre hommage aux membres de l'équipe de Georges qui ont organisé une fête exceptionnelle si loin du berceau de notre Ancêtre. De plus, ce programme-souvenir vous présente la généalogie et la photo de famille des deux premiers Kirouac qui émigrèrent au Manitoba, province qui, dans l'esprit de ses fondateurs, devait être française... Au moins, sachons que les nôtres le sont toujours. Bravo !

Quand à Jack Kerouac, il revient dans l'actualité par la publication à Montréal de la traduction de son premier roman. Il s'agit de la saga de l'implantation d'une famille québécoise en Nouvelle-Angleterre, en l'occurrence la sienne. Cela n'était pas sans préfigurer les "Tisserands du pouvoir". Votre Association, de concert avec le Club Jack Kerouac et le Secrétariat permanent des peuples francophones, s'emploie actuellement à organiser un lancement à Québec vers la mi-avril. Si ce projet se concrétisait, les gens de la région de Québec en seraient avisés.

Enfin, la prochaine revue devrait paraître au tout début de l'été. Nous parlerons alors davantage de nos racines bretonnes. D'ici là, n'oubliez pas de répondre à l'avis de renouvellement si vous en avez reçu un par la poste. Vous n'êtes pas de trop !

Jacques Kirouac, président



**ADELICIE KIROUAC (MERE MARIE-DES-ANGES, R.J.M.)
PIONNIERE DE LA GRANDE BATAILLE
POUR L'ACCES DES FEMMES AUX ETUDES SUPERIEURES.**

Kingsey-Falls se glorifie à juste titre d'être la ville natale d'un grand scientifique québécois: le frère Marie-Victorin. Cette renommée, tout à fait justifiée, ne doit toutefois pas nous faire oublier que celui-ci ne fut pas le seul membre de sa famille qui, par sa détermination, son ingéniosité et son intelligence, apporta une contribution importante à l'évolution culturelle et scientifique du Québec. Tout comme Mozart et bien d'autres, le frère Marie-Victorin avait une soeur aussi brillante que lui dont le nom est demeuré longtemps dans les limbes de notre histoire, quelque peu sexiste à l'occasion: Adelicie Kirouac.

À l'instar de son frère, Adelicie Kirouac prit l'habit religieux sous le nom de Mère Marie-des-Ange, religieuse de Jésus-Marie à Sillery. Toute sa vie elle sera habitée par la conviction peu répandue à l'époque que les femmes étaient aussi intelligentes que les hommes et qu'elles pouvaient, tout aussi bien que ces derniers, entreprendre et réussir des études. Pour bien comprendre l'implication de Mère Marie-des-Ange dans la bataille de l'accès des femmes aux études supérieures, effectuons un bref retour au contexte scolaire et social de l'époque.

Les débuts universitaires

C'est le 8 décembre 1852, jour de fête de l'Immaculée Conception, que "Sa Majesté la Reine Victoria" accorda aux autorités du Séminaire de Québec les lettres patentes qui érigeaient leur établissement en université.

La première université francophone en Amérique du nord était née: l'Université Laval. À cette institution naissante deux femmes y furent associées; la Reine Victoria, qui était la seule autorité à régir et à protéger l'institution, et l'Immaculée Conception, car...

... "l'Université Laval, dès le principe s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale, la fête de l'Immaculée Conception". (1)

(1) Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1880-81, p. 47.

Restriction et Résistance

Dès la fondation, l'Université Laval ne possédait aucune réglementation interdisant aux femmes d'y étudier. Seuls certains détails de la réglementation interne nous confirment que ceux-ci étaient implicitement destinés à encadrer la vie de "jeunes hommes..."

"C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelques fois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus, et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa soeur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ses parents".

(2)

C'est l'interprétation et l'application des exigences réglementaires qui accompagnaient la Charte Royale qui exclurent de fait la clientèle féminine. Ce règlement spécifiait tout au plus que:

... Nul ne sera admis au grade de bachelier es-arts, ni inscrit comme élève d'une des facultés, à moins qu'il n'ait prouvé qu'il possède les matières qui font ordinairement l'objet de l'enseignement dans les collèges". (3)

Pour dispenser l'enseignement collégial, une institution devait être affiliée à l'Université Laval qui détenait donc un monopole exclusif dans le secteur francophone *. L'Université Laval contrôlait de fait les institutions d'enseignement collégial à qui elle édictait ses normes et ses examens de fin d'étude. C'est suite à la fondation de l'Université Laval que l'éducation au Québec va de plus en plus se différencier selon le sexe de la clientèle. Un réseau d'enseignement collégial et commercial dûment affilié ouvrira les portes de l'enseignement universitaire aux garçons



(2) *Règlements des élèves internes de l'Université.* Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1858-1859, p. 45.

(3) *Règlement provisoire pour les épreuves du Baccalauréat ès-arts et de l'inscription dans l'Université Laval.* Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1856-57.

* Note de l'auteur: à cette époque, il n'existait pas de ministère de l'éducation.

parallèlement à un réseau d'enseignement élémentaire orienté vers les travaux domestiques qui gardera les filles loin des lieux de haut savoir. C'est dans ce contexte, qu'Adelcie Kirouac va ouvrir les portes des universités aux québécoises.

Religieuse de Jésus-Marie

C'est au couvent des religieuses de Jésus-Marie à Sillery qu'Adelcie Kirouac fit ses études primaires. Il est à noter que cette communauté cherchait déjà à développer auprès de ses élèves des ambitions scolaires qui entraient en conflit avec l'image traditionnelle de la femme qui avait cours à l'époque. On retrouve en effet, auprès de leurs anciennes élèves, un nombre important de femmes ayant participé activement à la vie socio-politique de leur époque, par exemple, la **Dr Irma Levasseur**, première femme médecin du Québec, qui dut se rendre aux États-Unis pour obtenir son doctorat en médecine en 1900. (Elle pratiqua à New-York dans l'attente d'un "bill" privé de l'assemblée législative qui, en 1903, lui permit enfin d'être admise au Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, l'autorisant à la pratique médicale en terre québécoise. Elle co-fonda l'Hôpital Ste-Justine de Montréal et fonda l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.) **Marie Sirois-Boivin**, première femme diplômée par une université canadienne-française (certificat d'études littéraires, elle ne fut jamais autorisée à assister à la collaboration des grades pour y recevoir son diplôme...)

Ces deux exemples nous démontrent bien que cette communauté religieuse cherchait à élargir le rôle des femmes dans la société québécoise. Cette communauté internationale avait rapidement évalué qu'en Europe, l'accès des femmes à une meilleure scolarité, avait été un atout important dans l'amélioration de la condition féminine. Autre point important, les religieuses de Jésus-Marie étaient régies par une charte papale, ce qui leur permettait à l'occasion de faire la sourde oreille à des directives de diocèses ou d'archevêchés auxquelles les autres communautés devaient se soumettre.

Le couvent de Jésus-Marie à Sillery jouissait et jouit toujours d'une réputation d'excellence qui en fit un milieu des plus propices à la formation d'Adelcie Kirouac.

C'est au début du siècle qu'elle prit le voile chez les Religieuses de Jésus-Marie et c'est en compagnie de sa fidèle compagne Mère Ste-Agnès (née Léa Drolet) et sous l'autorité de Mère St-Joseph (née Bernadette Paquin) qu'elle affrontera contre vents et marées ceux qui s'opposaient activement ou passivement à l'entrée des femmes dans les lieux de haut savoir.

Mère Ste-Agnès

Léa Drolet (Mère Ste-Agnès) a qui l'on doit un numéro spécial de la revue "Sillery" (4) où elle raconte les trente premières années de son Collège, assume

(4) *Le "Sillery" est le bulletin de liaison des anciennes élèves du collège de Jésus-Marie à Sillery.*

sereinement ses quatre-vingt seize (96) ans. Amie fidèle et précieuse collaboratrice, elle combattit auprès de Mère Marie-des-Anges et leurs vies seront intimement mêlées à l'histoire de leur institution.

Premier Pas

En 1904, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal avaient fait des démarches auprès de l'Université Laval, dont l'Université de Montréal dépendait alors, pour obtenir que Villa Maria devint une École d'enseignement supérieur sous le contrôle de l'Université. Celle-ci déclara la requête prématurée. Le procès verbal de la séance où fut présentée la requête des Dames de Montréal note "qu'il n'est pas opportun de lancer les jeunes filles dans les études supérieures" (5).

C'est en mai 1904 que Marie Sirois avait obtenu son certificat d'études littéraires de l'Université Laval.

Le Journal du Séminaire de Québec (6) a gardé trace des réflexions qui suivirent ces deux événements:

"Mgr Bruchesi a exposé, ce matin, à Mgr Laflamme un curieux projet. Les couvents de haut ton, à Montréal, désireraient que leurs élèves reçoivent de l'Université Laval un parchemin officiel quelconque attestant leur science, leurs capacités, etc. Ce serait comme un brevet d'études primaires avancées comme on dit en anglais. Les religieuses y voient un grand encouragement pour leurs maisons, une réclame très puissante auprès des familles américaines qui leur fournissent déjà beaucoup d'élèves. Ce brevet serait donné après un examen spécial, fait sur un programme préparé par l'Université, le tout sous la direction et le contrôle immédiat des autorités universitaires. Quelque étrange que paraisse à première vue une telle proposition, elle mérite peut-être d'être étudiée sérieusement. L'enseignement supérieur chez les femmes se généralise tous les jours. Déjà l'Université les admet à ses cours de littérature et donne à celles qui le méritent des brevets de capacité littéraire. Peut-être pourrait-elle faire un pas de plus et étendre davantage ses faveurs, l'important est de ne pas aller trop vite, et, avant de prendre une détermination, de bien savoir où l'on va" (7)

(5) Numéro Spécial, "Sillery 1925-1975". Bulletin de liaison des anciennes élèves du Collège Jésus-Marie, p. 3. Texte de Mère St-Agnès.

(6) À cette époque, le supérieur du Séminaire de Québec était d'office Recteur de l'Université.

(7) Journal du Séminaire, Volume VII, p. 127, 16 mai 1904, Archives du Séminaire de Québec.

Pour les autorités universitaires et pour la majorité de la population, les québécoises n'avaient pas le droit de développer les possibilités de leur cerveau. Dans son allocution de clôture de l'année 1903-1904, le recteur Mathieu souligne que:

"... Sans doute, elles (les femmes) ne doivent pas, comme disait De Maister, émuler l'homme chez qui sont nécessaires une foule de connaissances absolument inutiles pour le rôle que les femmes ont à remplir. C'est ce que Molière voulait faire comprendre quand il disait: «Il n'est pas honnête et pour beaucoup de causes qu'une femme étudie et sache tant de chose.» " (8)

Comme le souligne Mère Ste-Agnès, "ces messieurs de l'Université réfléchissaient. Ils réfléchissaient sur l'opportunité des études secondaires pour les jeunes filles, quand un jour(...)" un jour (en 1910), parut dans les journaux de Montréal une publicité annonçant l'ouverture prochaine d'un collège classique "laïque" pour jeunes filles. Aussitôt le collège Marguerite-Bourgeois de Montréal obtint son affiliation (demandée en 1904...). Entre deux maux, les autorités universitaires choisirent celui qu'elles considéraient le moindre... un collège classique féminin religieux.

Suite à cet événement, les religieuses de Jésus-Marie revinrent à la charge et elles réussirent à convaincre enfin l'Université de l'avantage qu'il y aurait à grouper autour d'elle les couvents qui dispensaient l'enseignement primaire. Le 28 mai 1911, Laval accordait au couvent Jésus-Marie le diplôme d'affiliation et autorisait le programme d'études primaires-supérieures que les religieuses avaient préparé. Plusieurs autres couvents obtinrent par la suite la même affiliation. Conscientes de cette victoire, les religieuses, qui avaient accepté de se soumettre aux examens contrôlés par l'Université, proposèrent ensuite un plan d'études secondaires et...

"... au lieu de prendre une décision, le Conseil Universitaire se remit à réfléchir" (9)

Laissant l'université à ses très profondes réflexions, les religieuses utilisèrent ces délais à poursuivre leur préparation. Comme on voulait un personnel compétent pour le collège en perspective, on avait retiré de l'enseignement quelques religieuses afin de les consacrer aux études: Mère Ste-Agnès et Mère Marie-des-Anges.

La grande traversée

L'Université exigea, pour l'ouverture éventuelle d'un collège, que au moins deux religieuses réussissent leurs examens du baccalauréat. Elle refusa néanmoins de leur dispenser les cours préparatoires au baccalauréat. Mère Ste-Agnès et Mère Marie-des-Anges se rendirent en Europe pour y suivre leurs cours au couvent Jésus-Marie à Lyon, à l'Institution catholique de Paris, à la Sorbonne et à l'École de Sèvres

(8) Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1904-1905, *Séance de clôture*, p. 155.

(9) *Numéro Spécial "Sillery 1925-1975"*, op. cit. *Texte de Mère Ste-Agnès*, p. 4.

“Pendant ce temps, à Québec, Mère St-Joseph accélérât-les démarches, échangeait des lettres avec l’archevêché et l’Université Laval où Monseigneur Gosselin, doyen de la Faculté des arts, ne voyait pas d’un bon oeil cette sorte d’émancipation féminine. Il était convaincu que des têtes de filles n’étaient pas faites pour le grec et le latin. Mais Mère St-Joseph savait manier la langue et la plume avec finesse et diplomatie et ses arguments finissaient toujours par l’emporter sur ceux de Monseigneur Gosselin. Habilement, elle nous (Mère Ste-Agnès et Mère Marie-des-Anges) frayait la voie” (10)

À leur retour d’Europe, le 14 juillet 1923, Mère Ste-Agnès et Mère Marie-des-Anges ont trouvé le terrain préparé. Leur formation ne comprenait pas le grec (11), car les autorités universitaires avaient jugé que le latin et le grec dans un tête de femme feraient éclater cette dernière. L’italien avait été jugé suffisant.

Le plus saugrenu dans cette histoire, n’est pas que les religieuses passèrent leurs examens de baccalauréat à la reprise des examens pour l’année académique 1922-23, mais qu’elles le firent dans le **garde-robe** de la salle des examens car, même religieuses, elles ne pouvaient prétendre s’asseoir dans la même salle que les “séminaristes”.

Elles furent reçues “bachelier ès Arts” (sic) avec très grande distinction, mais elles ne furent jamais invitées à une cérémonie de collation des grades, elles n’ont jamais été inscrites à une quelconque liste officielle de diplômés de l’université. Pas de ruban, pas d’honneur de circonstance et, contrairement à la coutume qui voulait que les diplômes fussent écrits en latin, le leur était en français... Comme quoi les autorités universitaires n’étaient pas entièrement convaincues qu’elles pouvaient comprendre le latin!

Deuxième Pas

...“Enfin, après maintes délibérations du Conseil universitaire, lors de la séance du 25 février 1924, sur la proposition du nouveau recteur Monseigneur Camille Roy, on accordait au Couvent de Sillery l’affiliation à l’Université Laval pour l’enseignement secondaire. Grande fut la satisfaction des parents qui désiraient pour leurs filles une culture supérieure à celle du primaire.

(10) *Op. cité, p. 6.*

(11) *Le grec et le latin étaient considérés éléments de base des études universitaires.*

Les couvents des environs voulurent avoir le même privilège. L'Université le leur accorda à la condition d'en faire chacun la demande.

Il avait fallu vingt ans de démarches ardues pour que l'on reconnût aux jeunes québécoises le droit de développer les possibilités de leur cerveau.

Tout de suite, nous avons commencé nos cours aux quatre élèves qui avaient opté pour le nouveau programme et voulaient tenter l'aventure. Ce fut une joie pour elles et pour nous quand, le 19 janvier 1925, nous reçûmes le diplôme d'affiliation à Laval comme collège classique avec tous les droits, honneurs et obligations attachés à cette affiliation dans les limites des statuts de l'Université." (12)

Une lutte serrée

Mère Ste-Agnès nous raconte que... (13)

"Le Collège fondé, l'Université d'accord, l'opinion publique ne désarme pas pour autant. On parle contre nous même en chaire. La Semaine religieuse va jusqu'à écrire: "Si l'institution du baccalauréat dans nos couvents doit avoir pour résultat d'y consacrer le triomphe du féminisme moderne, franchement, nous n'avons pas grand chose de bon à en dire". On citait ensuite un extrait d'un document paru à l'occasion de la tenue de Synode diocésain de 1923: "Il serait souverainement regrettable de vouloir introduire dans les couvents de jeunes filles le cours classique littéraire ou scientifique propre aux collèges de garçons. C'est une fausse doctrine qui tend à baser l'enseignement sur l'égalité des sexes. Ce serait d'ailleurs réaliser le voeu émis par la Franc-Maçonnerie dans un congrès tenu à Tarbes en 1922. Il faut craindre d'ouvrir les portes au féminisme en faisant dévier l'éducation des jeunes filles".

Le directeur du bulletin crut bon de mettre en garde les religieuses qui enseignaient au cours classique contre la menace d'un affaiblissement redoutable de l'esprit surnaturel et de la discipline monacale.

Rassurez-vous, Monsieur l'abbé, aurions-nous pu lui dire quelques années plus tard. "L'esprit surnaturel et la discipline monacale" de leurs enseignantes ont conduit plusieurs de nos bachelières vers des communautés contemplatives ou autres pendant que leurs compagnes militent en vraies chrétiennes dans le monde. Les services rendus par nos élèves à leurs familles ou à la société ont contribué à convertir bon nombre de Chrysales encore hésitants.

Les autorités universitaires et religieuses avaient fini par comprendre

(12) *Op. cité, p. 5 et 8.*

(13) *Op. cité, pp 13-14-15.*

qu'il était urgent de répondre aux désirs des parents informés de la montée des études féminines en Europe, dans les autres provinces canadiennes et plus près de nous, à Montréal. Les uns se sont réjouis de l'innovation, d'autres l'ont subie, mais l'affaire marcha. Elle marcha si bien qu'en 1928, les jeunes filles qui avaient suivi, pendant quatre ans, les cours dans notre Collège réussissaient les examens du baccalauréat.

Parce que le préjugé persistait qu'une tête de femme ne pouvait absorber à la fois le grec et le latin, l'Université avait remplacé, pour les filles, le grec par une langue vivante, italien ou espagnol. Nous avons dû nous soumettre de peur de tout perdre en voulant tout gagner.

Noblesse oblige. Qui dit Collège dit installation à l'avenant. Celle du début plutôt sommaire devait faire place à un aménagement plus convenable: cabinet de physique, laboratoire de chimie, de biologie, salles de classes bien montées, bibliothèque équipée en conséquence. Mais où trouver les subsides nécessaires? On eut recours au Gouvernement de la Province.

Les collèges masculins recevaient un octroi annuel de dix mille dollars, pourquoi les collèges féminins ne jouiraient-ils pas du même privilège? C'était déjà beaucoup, répondait-on à nos légitimes revendications, d'avoir ouvert aux jeunes filles les portes de l'Université. Faux-fuyant pour pallier le refus de nous rendre justice. Ne venait-on pas pourtant de nous conférer sur papier "les mêmes droits et privilèges" qu'aux garçons.

Une première lettre, le 18 mars 1926, à l'Honorable Alexandre Taschereau, alors Premier Ministre, reçoit une réponse négative... avec regrets. Le Collège ne se tient pas pour battu.

Le député du comté, Monsieur Bédard, instruit de nos difficultés, écrit lui-même au Premier Ministre qui répond: "Il n'est pas possible de considérer un couvent comme un de nos collèges classiques. Nous sommes obligés de nous en tenir aux collèges dans lesquels l'enseignement est donné aux garçons". C'était une question de sexe!

Nouvelle demande en 1931, nouveau refus. "Il n'est pas possible, dit toujours Monsieur Taschereau, de considérer un couvent comme un de nos collèges classiques auxquels nous accordons un octroi". Maintenant c'est une question de mot. Parce que l'endroit où les filles reçoivent le même enseignement que celui des garçons s'appelle un couvent, il est hors la loi.

Ne pouvant rien attendre de ce côté-là, tout notre espoir reposa sur Dieu, le "Provident", le grand Pourvoyeur. Il répondit à notre confiance en inspirant aux parents des religieuses, amis de la maison, de s'intéresser à notre oeuvre. C'est grâce à leurs dons que le Collège, dès les premières années, put faire face aux dépenses indispensables pour se mettre à la page. Il y eut bien quelques petites subventions du Département de l'Instruction Publique, en somme celles qu'il donnait à tous les établissements scolaires.

En 1959 seulement, le Gouvernement comprit qu'il y allait de son honneur de nous traiter sur le même pied que les collèges masculins. L'octroi annuel permit de hausser le Collège à un niveau digne de son nom. Il avait trente-quatre ans!"

Mère Marie-des-Anges

Permettez-moi de laisser Mère Ste-Agnès nous faire surgir du passé la haute silhouette de celle qui fut la principale animatrice du collège à qui elle donna un caractère familial, social et pleinement humain.

"Celle que Monseigneur Parent appelait "la grande Mère Marie-des-Anges" l'était en effet par l'âme, le coeur et l'intelligence.

Son âme débordante de l'amour de Dieu, se révélait dans toute son action. Lettres, entretiens particuliers avec ses élèves, lectures spirituelles dialoguées, mots d'ordre, brèves exhortations qui entraînaient les volontés les plus récalcitrantes, tout portait la marque de cet amour.

Son coeur était sensible mais fort. Elle le dominait à volonté pour le bien de celles qu'elle préparaient à faire face à l'avenir.

Son intelligence dépassait de beaucoup la moyenne. Elle en utilisa la richesse en se donnant à toutes les tâches de l'esprit. Sa plume fine, abondante, pleine de verve, toujours neuve captivait même les lecteurs difficiles et, dans quelque matière que ce fût, ses cours avaient le don d'envoûter ses élèves.

Outre les conférences pédagogiques soigneusement préparées, les longs rapports de l'année scolaire, les compositions qui rehaussaient nos fêtes de communauté, nos cercles littéraires et la réception de hauts personnages, nous lui devons une biographie "Dieu, Thérèse et trois ducats" dont Monseigneur Cristiani, très habitué pourtant à ce genre littéraire, faisait ainsi l'éloge: "Une fois le livre commencé, je n'ai pu m'arrêter avant la fin tant il m'a intéressé dans les détails". Elle avait entrepris sans pouvoir l'achever l'histoire de notre Congrégation au Canada et pendant plus de trente ans, elle rédigea le "Sillery".

Toutes les initiatives dont il sera parlé, dans les pages qui vont suivre, lui doivent leur naissance ou leur développement. Son nom reviendra chaque fois qu'il sera question d'un progrès à réaliser et de toute innovation propre à apporter aux élèves quelque chose d'utile, d'agréable ou de bienfaisant.



Mère Marie-des-Anges

L'Université sut reconnaître en elle l'éducatrice d'un rare mérite en lui décernant, en 1952, un doctorat en Pédagogie "honoris causa" avec le privilège de siéger au Conseil universitaire comme représentante de tous les collèges féminins affiliés à Laval. En 1958, elle recevait le titre de professeur émérite.

L'Association des Anciennes élèves, dont elle fut la directrice pendant vingt-cinq ans, célébra avec éclat ses noces d'or de vie religieuse le 30 mai 1954. Sur un désir de la jubilaire, on vit se dresser un mât de trente-sept pieds à quelques pas du Collège. La même année, Montréal élevait au célèbre botaniste Marie-Victorin un monument dont nous possédons une réplique partielle offerte par la famille. Le monument et le mât attesteront aux générations futures la valeur exceptionnelle du frère et de la soeur. Comment évoquer le souvenir du Frère Marie-Victorin sans rappeler quelques faits qui le concernent et trouvent leur place dans notre histoire. Le frère de "la grande Mère Marie-des-Anges" évoluait dans un univers différent, mais il possédait la même grandeur d'âme, de coeur et

d'intelligence. On les sentait très près l'un de l'autre.

Celui que le cardinal Villeneuve regardait comme l'un des rares savants du Québec, prit contact avec le couvent de Sillery dès l'âge de douze ans. Il y venait voir ses soeurs pensionnaires.

Le Collège recevra plus tard le Frère devenu professeur à l'Université de Montréal, Directeur de l'Institut de Botanique avant d'être le créateur du grand Jardin qui devrait porter son nom.

Quand s'annonçait une conférence du Frère quelque part, Mère Marie-des-Anges lui lançait une invitation et jamais il ne refusait ce qu'il appelait la Sillerisation de ses conférences.

Il vint lui-même diriger, à la tête de nos élèves, l'École de la Route à l'Île d'Orléans, identifier les plantes de l'herbier du Collège et tout l'arboretum de nos terrains.

On a dit que la création du Jardin Botanique avait exigé du Frère Marie-Victorin une foi capable de déplacer les montagnes. Ne peut-on pas dire qu'une foi semblable animait Mère Marie-des-Anges? Foi doublée d'une confiance presque téméraire qui lui obtenait parfois ce qui nous semblait inespéré.

Le frère et la soeur: deux grandes vies orientées vers le perfectionnement de leur compatriotes dans un absolu et identique don de soi". (14)

Mère Marie-des-Anges fut directrice du collège de sa fondation jusqu'en 1955, année où elle se retira pour raison de santé. Nous devons beaucoup à celle qui fut décrite par ses élèves comme étant "la femme forte de l'évangile, la grande dame, l'éducatrice-née, l'amie de toutes."

Elle ouvrit une porte, à l'aide de ses compagnes, que nous avons toutes emprunté presque sans heurt. La collation des diplômes des premières bachelières du collège eut lieu le 28 octobre 1928. Mère Marie-des-Anges venait de gagner sa bataille et ses quatre premières bachelières furent sa récompense et son réconfort: Dorothy Smith, anglophone de la région de Québec; Yvette Laporte, francophone du Nouveau-Brunswick; Madeleine et Marie-Paule Laliberté... de Warwick!

Thérèse Verville

Extrait de: "Aux Sources des Bois-Francis",
Vol. 3, no. 2, décembre 1984

(14) *Op. cit.*, pp 11-12-13.

8ième / 8th



REUNION

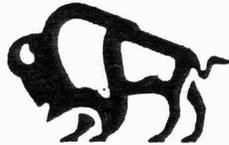


des / of the

DESCENDANTS

de / of

MAURICE-LOUIS-ALEXANDRE
1e BRICE de KEROACK



LA BROQUERIE (Manitoba)

AUGUST 5 & 6 ADUT
1989



GEORGES KIROUAC
président / president



ROGER KIROUAC
vice-président / vice-president



DIANE LECLERCO
secrétaire / secretary



ROLANDE KIROUAC-KENDALL
trésorière / treasurer



NICOLE KIROUAC
accueil / reception



EUGENE KIROUAC
messe / mass



JEAN KIROUAC
site, camping



DENISE NORMANDEAU
bar



GINETTE KIROUAC
jeux / games



LEEROY & LILIANNE CORMIER
généalogie / genealogy



BERNADETTE & JOE KIROUAC
souvenirs

MAXIMILIEN-AIME le BRICE de KERDACK

I-	Maurice-Louis- Alexandre le Brice de K.	1732-10-22 Cap St-Ignace	BERNIER, Louise Jean-Baptiste & Geneviève Caron
II-	Louis-Gabriel	1757-01-11 Cap St-Ignace	METHOT, Catherine Joseph & Hélène LeNormand
III-	Charles	1801-07-20 St-Pierre S.	BLANCHET, Marie-Josette Augustin & Angélique Jalbert
IV-	Léon-Solyne	1836-04-11 St-Marc R.	LETOURNEAU, Eléonore Jean-Baptiste & Marie-Josette Beaudry
V-	Maximilien-Aimé le BRICE de K.	1871-05-23 St-Pie B.	GAUTHIER, Emilie-Malvina André & Eloise C. Fauteux
VI-	Eugénie KERDACK	1907-05-27 St-Boniface	PRENOVAULT, Avila
	Maria C.	" St-Boniface	LAROSE, Dr Arthur
	Blanche	"	Religieuse du Précieux-S.
	Yvonne	" 1908 St-Boniface	BONIN, Adélaré
	Anna	"	Religieuse du Précieux-S.
	Albert	" 1916-10-24 St-Boniface	BARIL, Emma
	Alice	" St-Boniface	NEIL, Michael
	Juliette	" St-Boniface	O'CONNOR, Edgar
	Emile	" St-Boniface	HINDS, Jessie
	Lucien	"	. . . , Rosey (a)
	Lucien	"	CHORNENKI, Minnie (b)
	Antoinette	"	Religieuse

PROGRAMME

SAMEDI / SATURDAY

- 14h30 / 2:30 Accueil / Reception
Inscription / Registration
- 16h / 4:00 Cérémonies d'ouverture / Opening ceremonies
- 17h / 5:00 Cocktails
- 18h / 6:00 Banquet (traiteur/caterer: "Pic & Nic")
Discours / Speeches
- 20h30 / 8:30 Troupe invitée / Guest troop:
"Les Danseurs de la Rivière Rouge"
Soirée dansante / Social evening
("Musique F & R Music")
Feu de joie / Bonfire

DIMANCHE / SUNDAY

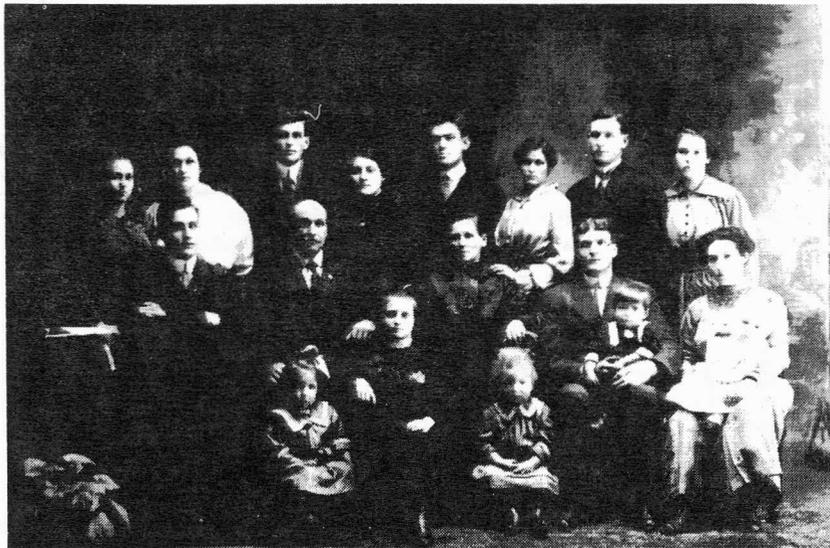
- 10h30 / 10:30 Inscription / Registration
- 11h30 / 11:30 Messe / Mass
- 13h / 1:00 Brunch (traiteur/caterer: "Pic & Nic")
Hommages spéciaux / Special tributes
- 15h / 3:00 Clôture des fêtes / Closing ceremonies
Visite des environs / Site touring

I-Maurice-Louis-Alexandre le Brice de K.	1732-10-22 C. St-Ignace	BERNIER, Louise Jean-Baptiste & Geneviève Caron
II- Alexandre «le Breton»	1758-06-15 Islet	CHALIFOUR, Elizabeth François & E. Gamache
III- Simon-Alexandre	1782-11-18 Cap St-Ignace	GUIMONT, Marie-Ursule
IV- François	1815-10-24 St-J.-P.-J.	CHOUINARD, Marcelline
V- Pierre-Damase	1843-09-12 R.-du-Loup	MORNEAU, Esther
VI-Esdras Kirouac	1887-01-18	FORTIN, Desmerises (a) St-Patrice Charles & Emilie Fraser
Esdras Kirouac	1889-11-12	GUERETTE, Hélène (b) St-Antonin Etienne & Hélène Bérubé
VIIa-Alphée Kirouac	1921-01-11	MICHAUD, Imelda (a) St-Alexandre Honoré & Sophie Duelllette
Alphée "	1957-11-23	CORBIN-ROUGEAU, Alma (b) St-Boniface
Maria "	1912-05-07	LORD, Alphonse St-Antonin Edouard & EUPHEMIE Kirouac
VIIb-Trefflé	" 1916-01-06	PELLETIER, Rose-Anna (a) St-Damase
Trefflé "	" 1928	PARENT, Marie-Louise (b) Lauzon
Trefflé "	" 1959-06-23	PELLETIER, Délina (c) St-Damase
Damase "	" 1920-11-16	ROCAN, Marie (a) La Broq. Aristide & Salomé Gosselin
Damase "	"	VERRET-OUELLETTE, Azélie (b) La Broq. Pierre & Anaïf-Elise Bélanger
Délina "	" 1916-08-14	DUMONT, Rosaire Lauzon
Rose-Anna "	" 1917-07-10	MICHAUD, Georges La Broquerie Thomas & Victoria Gagnon
Rose-Délina "	" 1920-11-16	JOLICOEUR, Eugène La Broquerie Stanislas & Angèle Fiola
Victorine "	" 1920-07-06	FIOLA, Elzéar jr (a) La Broq. Elzéar & Marguerite Bouillon
Victorine "	" 1969-03-10	BOILY, Zéphirin (b) La Broq. Camille & Vénérande Bernier
Marie-Alice "	" 1923-01-08	JOLICOEUR, Stanislas La Broquerie Stanislas & Angèle Fiola



Famille Maximilien-Aimé le Brice de Keroack Family
Saint-Boniface (1896)

arrière(g.à d.)/back(l.to r.): Maria, Anna, Blanche, Alice
 avant/front: Maximilien-Aimé, Antoinette, Albert, Juliette,
 Eugénie, Emile, Yvonne, Lucien & Emilie-Malvina Gauthier



Famille Esdras Kirouac Family
Lévis (1916)

debout(g à d)/standing(l to r): Rose-Délina, Rose-Anna,
 Trefflé & Rose-Anna Pelletier, Rosaire Dumont & Délina,
 Damase, Victorine
 assis/sitting: Alphée, Esdras, Marie-Alice, Hélène Guérette,
 Alphonse Lord & Maria (leurs 4 enfants/their 4 children:
 Marie-Rose, Alice, Marie-Ange & Esdras)

REMERCIEMENTS / ACKNOWLEDGMENTS

* * * * *

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
Culture, Heritage & Recreation Manitoba

La Société Historique de Saint-Boniface
The Saint-Boniface Historical Society

La Paroisse Saint-Joachim
The Saint-Joachim Parish

La Municipalité de La Broquerie
The Municipality of La Broquerie

L'Association des familles Kirouac
& Jacques Kirouac, prés./pres.

Les Chevaliers de Colomb, Conseil # 4595
The Knights of Columbus, Council # 4595

Le Comité du Musée de La Broquerie
The La Broquerie Museum Committee

Les Danseurs de la Rivière Rouge

Musique F & R Music

Gérard Bérubé

Pic & Nic

* * * * *

Le premier roman de Jack Kerouac est publié en français à Montréal

MONTREAL (AFP) — Le premier roman de l'écrivain américain, Jack Kerouac, *The Town and the City*, demeuré inédit en français pendant 40 ans, vient d'être publié à Montréal par la maison d'édition Québec/Amérique.

Intitulé *Avant la route*, ce roman-fleuve satirique superbement traduit par l'écrivain franco-ontarien Daniel Poliquin, est une oeuvre fondamentale dans la formation littéraire de l'écrivain de descendance canadienne-française, décédé en 1969 à l'âge de 47 ans.

Comme le suggère le titre en français, *Avant la route* précède sur le plan stylistique l'utilisation de la « prose spontanée », à laquelle Kerouac aura abondamment recours dans *Sur la route* et ses romans subséquents, qui le consacreront comme le leader de la « beat generation ». *Avant la route*, c'est aussi le village, par opposition à *Sur la route* et au continent parcouru de long en large tout au long de sa vie.

Avant la route raconte les aspirations et les désillusions des Martin, une famille américaine « moyenne » de la Nouvelle-Angleterre, qui, frappée de plein fouet par la grande crise économique des années 1930, quittera Galloway, petite ville de tisserands, pour aller s'installer à New York. Tout, dans cette histoire, tourne autour de la déchéance du père de famille, qui finit par mourir.

Publication en français...

Ce roman, écrit en 1950, soit sept ans avant la parution en anglais de *Sur la route*, est, comme toute l'oeuvre de Kerouac, profondément autobiographique, bien que l'auteur ait voulu y minimiser au maximum les racines canadiennes-françaises de la famille Martin.

Le romancier québécois Victor-Lévy Beaulieu a écrit que « le tort du père (George Martin) était de croire qu'il était possible (...) de parvenir au confort américain sans laisser derrière soi le vieil héritage franco-catholique — c'est tout cela que Jack, dans une grande tentative d'exorcisme, ramène à la surface » dans *Avant la route*.

C'est aussi la véritable histoire de la famille de Jack Kerouac, dont les parents québécois avaient émigré vers les États-Unis à Lowell, ville textile du Massachusetts, où l'écrivain passa la majeure partie de son enfance dans les Petits Canada, les quartiers ouvriers francophones.

Au-delà de la famille Kerouac, dont les ancêtres étaient bretons, c'est l'illusion que se firent également un grand nombre des quelque 500 000 Québécois, qui, ruinés et en quête d'une vie meilleure, s'expatrièrent au tournant du siècle dernier pour aller travailler dans les usines textiles de la Nouvelle-Angleterre.

Source: Le Soleil
26 février 1990

AVIS DE RECHERCHE

Si vous possédez des photos, des documents ou des anecdotes concernant les premiers Kirouac arrivés dans les diverses régions du Québec, du Canada ou des Etats-Unis et que vous aimeriez les voir publier, voici comment procéder.

Dans le cadre de la publication de la généalogie, un certain nombre de photos, de documents et d'anecdotes seront publiés et afin de nous aider à agrémenter ce volume, nous vous demandons de faire parvenir ces documents sous pli recommandé à l'adresse de l'Association avant le 1er mai 1990 et d'indiquer sur chacun de ceux-ci vos nom et adresse afin que nous puissions vous les retourner après la sélection qui en sera faite.

Chaque document sera traité avec soin et vous sera retourné sous pli recommandé.

Comptant sur votre collaboration.

François Kirouac



Amanda Ouellette

*épouse de
feu Jean Kirouac
décédée à l'Hôtel-Dieu
d'Arthabaska
le 11 juin 1989
à l'âge de 93 ans*

Grand-maman

*Merci pour les moments intenses vécus
avec nous.*

*Merci de nous avoir appris à savourer
chaque instant de la vie.*

*Merci de nous avoir appris l'amour du
travail.*

*Merci de nous avoir montré le chemin
de la foi.*

Merci de nous avoir enseigné le partage.

*Merci de nous avoir permis de vous
accompagner sur la route de la vie.*

Merci, Seigneur, de nous l'avoir prêtée.

Céline

Pour la famille Kirouac

Amanda Ouellette-Kirouac est cette dame qui dévoila la plaque commémorative du Fr. Marie-Victorin lors de nos fêtes à Kingsey-Falls en 1985.



Membre de la Fédération des familles
souches Québécoises inc.

"Courrier de deuxième classe permis no: 8066

Publié par: L'Association des familles Kirouac inc.

Édité par: La Fédération des familles-souches
québécoises inc.

Case postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

Port de retour garanti.

KAMOURASKA

9^{ème} rencontre annuelle
les 28 et 29 juillet
1990

9th annual meeting
july 28th and 29th
1990

Responsable du secrétariat et du recrutement.

François Kirouac
31, Laurentienne
St-Etienne de Lauzon
(Québec)
G0S 2L0
(418) 831-4643



ISSN 0833-1685